

Infos pratiques

## Aléop, je m'informe sur les transports scolaires !

Prendre le car ou le TER pour me rendre à l'école,  
au collège ou au lycée : rien de plus simple avec  
le réseau régional Aléop.



**Aléop** **RÉGION**  
LA RÉGION VOUS TRANSPORTE **PAYS**  
**DE LA LOIRE**

Toutes les informations sur  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)





## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

### Votre enfant est concerné si :

- il est domicilié dans la région des Pays de la Loire,
- il est scolarisé :
  - de la maternelle à la terminale, apprenti pré-bac,
  - dans un établissement d'enseignement public, ou privé sous contrat [voir conditions sur le site Aléop].



## COMBIEN CA COÛTE ?

- 155 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER, dans le respect des périmètres de transports définis.
- Gratuit dès le 3ème enfant transporté.
- 78 € par an et par enfant, si votre enfant est scolarisé en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, selon les places disponibles et au tarif de 300 € par enfant.



## COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 seront ouvertes **du 12 juin au 15 juillet 2024**.

Au-delà de cette date, une majoration de 30 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié\*.

- 1 Connectez-vous sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)
- 2 Vous possédez déjà un compte : renseignez vos identifiants et mot de passe > inscrivez vos enfants.
- 3 Vous ne possédez pas encore de compte : créez un compte > inscrivez vos enfants.
- 4 Rendez-vous sur notre site pour toutes les informations pratiques [horaires, contacts, mode de paiement...].

\* plus d'infos sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

### Gérez les abonnements de vos enfants en toute simplicité !

Avec votre compte Aléop vous pouvez :

- inscrire votre enfant au transport scolaire,
- suivre vos dossiers en cours et payer votre abonnement,
- télécharger vos factures et une attestation provisoire de transport,
- demander un duplicata de carte si nécessaire.

L'année prochaine pour vous réinscrire, il suffit de vous reconnecter à votre compte transport !

Retrouvez tous vos contacts sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

© Région Pays de la Loire - A. Moné Les beaux mtins

## Transports scolaires

# Ne jette pas ta carte en fin d'année !

Cette carte à puce doit être conservée d'une année scolaire sur l'autre, dans son étui de protection.

Elle sera rechargée à distance cet été suite à ta réinscription. Toute carte perdue ou abîmée sera facturée 10 €.



**Aléop** LA RÉGION VOUS TRANSPORTE **RÉGION PAYS DE LA LOIRE**

Toutes les informations sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

